

## ***La Muette de Portici et l'Indépendance de la Belgique***

Que ce soit le fruit du hasard ou l'effet d'un choix municipal délibéré, la toponymie parisienne réserve parfois de ces clins d'œil savoureux que le regard averti du passant sait déceler sans peine. A proximité de l'Opéra Garnier, dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement, les rues Auber et Scribe se croisent, en leurs milieux, comme pour saluer la rencontre posthume de ces deux créateurs français du XIX<sup>ème</sup> siècle, à l'œuvre pareillement prolifique, dont le partenariat fécond accoucha d'un opéra quelque peu oublié aujourd'hui, alors qu'il fut pourtant le détonateur singulier de la Révolution belge de 1830 : *La Muette de Portici*.

\*

Depuis 1815, la Belgique est sous domination hollandaise. Au lendemain de la défaite de Waterloo, le sort de cette ancienne possession autrichienne, occupée vingt ans durant par la France, de 1794 à 1814, est scellé au Congrès de Vienne, à l'initiative des puissances victorieuses qui s'apprêtent à partager sans états d'âme les dépouilles du défunt empire napoléonien. Dans ce vaste marchandage diplomatique qui s'organise du 1<sup>er</sup> novembre 1814 au 9 juin 1815, l'Europe monarchique entend ne tenir aucun compte des sentiments francophiles partagés par une large partie de la population belge. Déterminé à faire partout échec aux velléités expansionnistes qui sont alors prêtées à la France, en ramenant la puissance vaincue à ses frontières de 1791, soucieux de soustraire définitivement aux ambitions françaises le port d'Anvers, qui demeure en situation de concurrence commerciale avec celui de Londres, le Royaume-Uni rallie habilement l'Autriche, la Prusse et la Russie sa politique continentale et impose la formation, au nord de l'Europe, d'un nouvel ensemble territorial, baptisé Royaume-Uni des Pays-Bas, qui regroupe les Pays-Bas autrichiens aux anciennes Provinces-Unies. Les clés de ce nouvel Etat, dont les limites renouent alors avec le souvenir des anciens Pays-Bas espagnols façonnés trois siècles plus tôt par Charles Quint, sont confiées à la maison d'Orange-Nassau, sous l'autorité de Guillaume I<sup>er</sup> d'Orange, souverain protestant pétri de tradition prussienne.

Entre les territoires néerlandais du Nord, de confession protestante, et les provinces méridionales, à majorité catholique, la greffe ne prend pas, sans doute en raison de la propension malhabile de Guillaume I<sup>er</sup> à privilégier les premières au préjudice des secondes, dans la conduite des affaires du royaume. Pour la population belge, les motifs d'insatisfaction ne manquent pas et constituent autant de sources de tensions perpétuelles au sein du royaume, qui alimentent aussi bien le ressentiment dans les esprits que l'agitation dans la rue. Au lancinant clivage confessionnel qui se règle trop souvent au détriment des catholiques, pourtant largement majoritaires parmi la population du royaume, s'ajoutent bien d'autres facteurs de division : une sous-représentation larvée des sujets belges qui n'occupent que marginalement les postes de responsabilités, au Parlement mais aussi au sein des administrations ou de l'armée ; une centralisation excessive des institutions et des centres de décisions dans le Nord du royaume ; une répartition inéquitable du poids des charges publiques ; un contrôle tatillon exercé sur la liberté de la presse ; une politique linguistique illisible qui s'efforce néanmoins d'imposer vaille que vaille l'usage de la langue néerlandaise

à des populations francophones qui y demeurent foncièrement rétives ; une politique économique libérale qui favorise les produits britanniques bon marché, au détriment de ceux conçus par une industrie belge naissante qui se voit, de surcroît, privée de ses traditionnels débouchés français...

En France, après trois jours d'insurrection, la Révolution de juillet 1830 congédie Charles X et installe à la tête de la nouvelle monarchie, Louis-Philippe, proclamé "*Roi des Français par la grâce de Dieu et la volonté nationale*". Inspirées des idéaux du romantisme, portant en germe le modèle de la révolution libérale qui allait faire florès en Europe tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle, les *Trois Glorieuses* provoquent inmanquablement des troubles politiques dans les provinces méridionales belges, alors douloureusement fragilisées par la crise économique et sociale qui frappe partout sur le continent. Entre autres signes avant-coureurs, les manifestations anti-orangistes, le port des couleurs tricolores, les lectures publiques de journaux français, la diffusion de fausses rumeurs se multiplient dans les semaines qui suivent l'installation en France de la Monarchie de Juillet et contribuent à créer un climat de sédition généralisée, davantage ressenti à Bruxelles qu'ailleurs.

\*

Étonnamment, dans ce contexte de forte agitation politique, les services de la censure de l'Académie royale de Musique accordent, sans grande clairvoyance, l'autorisation de jouer un opéra au parfum éminemment subversif, *La Muette de Portici*, composé par Daniel-François-Esprit Auber, sur un livret d'Eugène Scribe, qui sera représenté pour la première fois au théâtre de la Monnaie de Bruxelles, de surcroît le 25 août 1830, jour du cinquante-neuvième anniversaire du roi Guillaume I<sup>er</sup>.

En cette année 1830, ces deux artistes français jouissent, l'un comme l'autre, d'une popularité grandissante. Né le 29 janvier 1789 à Caen, Daniel-François-Esprit Auber est un compositeur reconnu, dont l'œuvre prolifique et élégante lui permettra très rapidement, le succès aidant, de vivre confortablement de son art. L'œuvre de ce compositeur infatigable est considérable, quoique de valeur inégale : à sa mort, le 12 mai 1871, à Paris, il aura composé à son actif pas moins de 47 ouvrages lyriques, dont 36 opéras comiques, 7 opéras, 3 drames-lyriques et un opéra-ballet, qui contribueront largement au rayonnement de l'art lyrique et du Grand opéra français. Les talents du compositeur sont incontestables. L'un de ses biographes, Charles Malherbe, rapporte ainsi qu'il « *faisait danser les chaises* » et Gioachino Rossini, qui fut un temps son *alter ego*, saura aussi bien reconnaître la valeur de l'artiste : « *Auber fait de la petite musique, d'accord ; mais il l'écrit en grand musicien.* ». Appartenant à la même génération que le compositeur, Eugène Scribe est né le 24 décembre 1791 et s'est éteint le 21 février 1861 à Paris, tout comme Auber. Son théâtre a trouvé très tôt son public, qui lui restera fidèle, en France comme à l'étranger, car celui qui aura l'honneur de rejoindre les rangs de l'Académie française, en 1834, aura su, plus que tout autre auteur, dépeindre et transposer à la scène les travers de ses contemporains avec une inventivité hors pair, au gré d'une œuvre abondante qui comprendra pas moins de cinq cents pièces, les plus diverses, des comédies aux vaudevilles, des drames aux livrets d'opéras. Dans l'histoire de la musique, il restera assurément le plus important librettiste français du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le tête-à-tête artistique qui se noue entre Daniel-François-Esprit Auber et Eugène Scribe, dès 1823, est décisif et donnera naissance, sous les ors de la salle Favart, à 37 œuvres communes qui rencontreront un égal succès, au fil d'une longue et fructueuse collaboration. De cette œuvre indivise, foisonnante et vivante, la postérité retient toutefois, sans la moindre hésitation, *La Muette de Portici*, opéra emblématique de cette réussite collective, dont la mérite historique tient moins, au fond, à la composition musicale ou au récit de l'œuvre, qui sous ce rapport ne se distingue en rien des ouvrages ordinairement conçus par ces deux créateurs, qu'aux conséquences insoupçonnées que celle-ci allait provoquer peu de temps après sa conception.

En l'espèce, l'intrigue se déroule à Naples en 1647, pendant l'occupation espagnole, plus précisément à *Portici*, petit port de pêche de la baie napolitaine. Alors que s'ouvrent les préparatifs du mariage entre la princesse espagnole *Elvire* (soprano) et *Alphonse* (ténor), fils du vice-roi espagnol, une jeune muette, *Fenella* (danseuse), fille de pêcheur napolitain, que l'aristocrate avait charmée puis abandonnée peu de temps auparavant, surgit sur la scène et dénonce, par sa gestuelle désespérée, la trahison de son ancien séducteur. Cette révélation provoque la fureur de *Masaniello* (ténor), frère de la malheureuse, qui s'emploie dès lors à fomenter une révolte contre l'occupant espagnol, avec l'aide de ses amis, pêcheurs napolitains : après bien des péripéties, le chef de file des conjurés sera victime d'un règlement de comptes, empoisonné par l'un des siens, *Pietro* (basse). Tandis qu'*Alphonse* marche sur Naples, alors aux mains des insurgés, à la tête de troupes espagnoles, *Fenella*, qui ne se résout toujours pas à faire le deuil de son amour passé, succombe de désespoir en apprenant la mort de son frère. Comme pour accentuer l'intensité du drame qui se noue entre les protagonistes, le Vésuve gronde au loin, tel un funeste présage, avant d'entrer en éruption, offrant ainsi au récit son apothéose finale.

Créé le 29 février 1828, à Paris, salle Le Peletier, cet opéra en cinq actes y occupa l'affiche avec succès, avec en effet pas moins d'une centaine de représentations dès la première année. La réussite de cette œuvre attachante, dont le rythme enlevé souligne le relief certain du récit, ne doit rien au hasard : en prenant un évènement historique authentique comme point de départ du récit, pour exalter sans détours le sentiment patriotique d'un peuple soumis à la domination étrangère, au fil d'un récit aux accents résolument émancipateurs, *La Muette de Portici* correspondait indéniablement aux attentes d'un public qui aspirait alors à davantage de libertés, à la scène comme à la vie.

\*

Le 25 août 1830, au soir de la première, *La Muette de Portici* est jouée à guichets fermés au théâtre de la Monnaie, ce qui n'est guère étonnant au fond, attendu en effet que l'œuvre y est précédée d'une réputation flatteuse. Durant le déroulement du spectacle, les spectateurs n'ont guère à forcer leurs sentiments pour s'identifier d'emblée aux révoltés napolitains. Les esprits s'échauffent rapidement dans la salle, à mesure que le drame se déploie sur la scène.

L'émotion du public devient palpable à l'écoute du duo de l'*Amour sacré de la Patrie* chanté par *Masaniello* et *Pietro*, dans le deuxième acte :

*Mieux vaut mourir que rester misérable !*

*Pour un esclave est-il quelque danger ?*

*Tombe le joug qui nous accable*

*Et sous nos coups périsse l'étranger !*

*Amour sacré de la patrie,*

*Rends nous l'audace et la fierté ;*

*À mon pays je dois la vie ;*

*Il me devra sa liberté.*

Dans les travées, l'émotion atteint son paroxysme lorsque, au troisième acte, les pêcheurs et les paysans napolitains désarment la soldatesque espagnole et se rebellent ouvertement :

*Courons à la vengeance !*

*Des armes, des flambeaux !*

*Et que notre vaillance*

*Mette un terme à nos maux !*

A l'issue de la représentation, l'auditoire est littéralement transporté. Ne tenant plus en place, des spectateurs galvanisés se lèvent en s'écriant : « *Aux armes, aux armes !* ». Ce cri enthousiaste est repris aussitôt dans l'assistance, comme en écho. Le public quitte alors le théâtre, dans la plus grande précipitation. A l'extérieur, la cohue grossit peu à peu et se répand pêle-mêle dans les rues de Bruxelles, arborant ici ou là le drapeau tricolore, symbole de la liberté ; la foule se dirige vers les bureaux du journal pro-orangiste, *Le National* et en saccage les bureaux, avant de s'en prendre, la nuit durant, à différents bâtiments officiels, de l'immeuble du Directeur de la Police à l'hôtel du Ministre de la Justice. L'insurrection gagne tous les quartiers de la ville. Aux premières heures du matin, passé le premier effet de surprise, les autorités légales, toujours dépassées par les événements, ne parviennent qu'avec peine à réunir des troupes pour tenter de rétablir un semblant d'ordre, sans pouvoir finalement maîtriser l'agitation qui se poursuit toute la journée du lendemain. Les morts, qui jonchent le sol, se comptent par dizaines. Durant les jours qui suivent, la révolte s'étend progressivement dans tout le pays, touchant indifféremment les villes comme les campagnes, la bourgeoisie comme les classes populaires.

Pour autant, à Bruxelles, la bourgeoisie s'efforce de reprendre la situation en mains. Le 28 août, elle dépêche une délégation auprès du roi avec l'espoir de lui arracher des concessions en faveur des provinces du Sud. Sans rien céder sur le fond, le souverain provoque la tenue d'Etats généraux pour le 13 septembre, tandis que ses fils, les princes Guillaume et Frédéric,

occupent les villes d'Anvers et de Vilvorde à la tête de six mille hommes de troupe. Au soir du 31 août, des barricades sont dressées dans les rues de Bruxelles.

En septembre, soufflant le chaud et le froid, partagée entre sa volonté d'ouverture, sincère ou calculée, et sa politique de fermeté qui lui impose de faire preuve d'autorité, la famille régnante multiplie les maladroites et se discrédite d'entrée de jeu en refusant d'accorder au peuple, à l'occasion de l'ouverture des Etats généraux, la séparation administrative des provinces du Nord et du Sud que celui-ci se contente pour l'heure de lui réclamer. Le 23 septembre, les troupes régulières commandées par le Prince Frédéric investissent à nouveau Bruxelles et se heurtent à la vive résistance des insurgés, avant d'être contraints d'évacuer la ville après de violents combats. Les villes de Liège, Anvers et Gand se soulèvent à leur tour. Le 29 septembre, lorsque Guillaume I<sup>er</sup> accepte enfin, pendant ces mêmes Etats généraux, le principe de la séparation administrative, il est déjà trop tard : après les journées sanglantes de septembre et l'intransigeance opposée par le pouvoir central, le divorce est consommé entre la maison d'Orange et les provinces du Sud.

Le point de non-retour est alors atteint. Dès lors, les événements s'accélèrent. Dans la nuit du 26 au 27 septembre, les principaux chefs de file de l'insurrection, réunis à l'hôtel de ville de Bruxelles, constituent le Gouvernement provisoire de la Belgique. Le 4 octobre, le Gouvernement provisoire proclame l'indépendance des neuf provinces belges de l'époque, wallonnes (Brabant, Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur) et flamandes (Anvers, Limbourg, Flandre orientale, Flandre occidentale). Fin octobre, les troupes hollandaises évacuent la quasi-totalité du territoire de l'actuelle Belgique, à l'exception de la ville d'Anvers qui sera libérée par la force un an plus tard. Un Congrès national, rapidement élu, adopte, le 22 novembre, le régime monarchique comme forme de gouvernement et écarte la maison d'Orange-Nassau, définitivement compromise, du trône de Belgique.

Quelques jours avant de donner à la Belgique sa constitution, le 7 février 1831, le Congrès national choisit, le 3 février, le duc de Nemours, fils de Louis-Philippe, pour roi des Belges mais le souverain français, qui est parfaitement conscient de l'hostilité du Royaume-Uni à pareil projet, doit refuser la couronne belge offerte à Louis d'Orléans. Néanmoins, en marge de la conférence qui s'est réunie à Londres à partir du 4 novembre 1830, en présence des grandes puissances (Angleterre, Autriche, Prusse, France, Russie), en vue de reconnaître et d'organiser l'indépendance de la Belgique, la France et l'Angleterre s'entendent, au printemps 1831, pour soutenir la candidature d'un prince anglo-allemand, Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, qui venait peu de temps auparavant de refuser le trône de Grèce.

Le prince Léopold est élu roi des Belges par le Congrès, le 4 juin. Il prête serment le 21 juillet, place Royale, et devient de la sorte le premier roi de ce nouvel Etat européen, sous le nom de Léopold I<sup>er</sup>. Il prend pour épouse Marie Louise d'Orléans, fille du roi Louis-Philippe, consolidant ainsi de belle manière les liens entre la France et la Belgique. Après des tentatives militaires de reprises en main de la situation, qui resteront sans lendemain, Guillaume I<sup>er</sup> se résigne, de guerre lasse, à reconnaître l'indépendance de la Belgique, le 19 avril 1839, par le traité des XXIV articles qui imposera toutefois au tout jeune royaume belge quelques concessions territoriales.

\*

Jamais sans doute, avant *La Muette de Portici*, l'interprétation d'une œuvre musicale n'aura provoqué autant de suites imprévues sur le cours des événements historiques. Certes, en 1830, la révolte grondait partout dans un Royaume-Uni des Pays-Bas traversé de longue date par des frustrations récurrentes et des incompréhensions réciproques, que quinze ans d'une politique gouvernementale, conduite de façon si peu adroite, avait conduites au bord de l'éclatement définitif. Après la Révolution de Juillet qui, en France, avait emporté le régime de Charles X, et provoqué des troubles partout en Europe, il aura fallu toutefois un événement déclencheur qui rendît possible, à Bruxelles, l'avènement inédit d'une conscience nationale exemplaire et l'embrasement simultané du mouvement révolutionnaire belge. Innocemment joué sur la scène du théâtre de la Monnaie, un soir d'été, l'opéra *La Muette de Portici* constitua bien involontairement ce catalyseur décisif qui souleva ce formidable enthousiasme populaire, sans lequel les belges ne se seraient probablement pas dressés contre le "joug" hollandais pour lui imposer l'indépendance d'un pays dont l'unité, toujours fragile, reste aujourd'hui plus que jamais menacée.

Karim Ouchikh  
4 août 2011

